



Facture régularisation par nouveau fournisseur

Par cbarli36

Bonjour,

J'avais comme fournisseur de gaz Dyneff jusqu'en 02/2023 avec un contrat à prix fixe à 0,02933 du kwh. Mon contrat arrivant à terme j'ai ensuite opté pour engie et ai donc reçu ma dernière facture de dyneff

Cette facture portait sur une consommation estimée, mon compteur de gaz étant défectueux la télé-relève ne fonctionnait plus depuis plusieurs mois.

Je passe donc chez engie depuis un an et reçoit récemment une facture de régularisation très élevée, je les contacte et ils me disent que le delta de consommation que mon ancien fournisseur n'avait pas prise en compte est facturé par eux, sauf que le kwh est facturé à 0,07790 du kwh

Est ce normal ?

Merci